



**République Française**  
**Département Ille et Vilaine**

## **Compte Rendu du Conseil Municipal** **Séance du 21/12/2017**

L'an 2017 et le 21 Décembre à 20 heures 15 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil - Mairie sous la présidence de TIREL Bernard Maire.

Présents : M. TIREL Bernard, Maire, Mmes : DAVID Françoise, GERARD Séverine, LACOSTE Tatiana, ROUXEL Isabelle, MM : BAUDU Jérôme, CHAUVIN David, CLAVIER Pierric, FONTAINE Nicolas, LEBRETON Angéli, LEDUC Eric, PABOEUF Patrick..

Excusés : COUDRAIS Marie-Laure donne pouvoir à PABOEUF Patrick, BURET Sylvain donne pouvoir à FONTAINE Nicolas, LEDUC Eric donne pouvoir à LACOSTE Tatiana.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- En exercice : 11

Date de la convocation : 15/12/2017

Date d'affichage : 15/12/2017

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture de RENNES

le : 04/01/2018

Secrétaire de séance : LEBRETON Angéli.

### OBJET DE LA DELIBERATION :

#### **ECOLE PUBLIQUE BAIN DE BRETAGNE PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT 2016-2017**

M. le Maire lit au Conseil Municipal le courrier de M. le Maire de Bain de Bretagne sollicitant la prise en charge des frais de fonctionnement pour les élèves scolarisés à l'école publique pour l'année 2016-2017.

Après délibération, le Conseil décide de verser la somme de 4 069.93 € pour 5 élèves scolarisés, donc 2 scolarisés en janvier 2017 (6 mois sur 10)  $((969.03 \text{ €} * 3) + ((969.03 / 10 * 6) * 2))$ .

### OBJET DE LA DELIBERATION :

#### **ENQUETE PUBLIQUE - INSTALLATION CLASSEE LA ROBINAIS**

M. le Maire présente au Conseil Municipal la demande d'enregistrements de l'installation classée pour la protection de l'environnement du GAEC COUDRAIS au lieu-dit la Robinais concernant la restructuration des élevages de porcs et de vaches laitières et la mise à jour du plan d'épandage.

L'enquête publique est ouverte du 27 novembre au 26 décembre 2017 et consultable en mairie.

Après délibération, le conseil n'émet aucune opposition à cette demande.

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

**URBANISME - VENTE TERRAINS - LA BROUARDAIS**

M. le Maire informe le Conseil Municipal lors du bornage de la propriété de M. Olivier Jean-Baptiste à la Brouardais pour une vente de terrains au GAEC Foulvandier, représenté par M. Lebreton Angéli, il a été constaté que le tracé du chemin rural n°106 bordant les terrains ne correspondent pas à celui du cadastre.

**Propositions de régularisation :**

- Vente - Achat entre M. Olivier Jean Baptiste et la commune :
  - > parcelle ZH n°145c de 17a94ca en faveur de la commune
  - > chemin rural n°106 ZH n°Dpi de 13a95ca et du ZH n°145d de 35ca en faveur de M. Olivier
  - > virage du chemin rural n°106 ZH n°DPj de 2a51ca en faveur de M. Lebreton
- Frais de notaire et géomètre répartis à part égale entre M. Olivier et la commune.
- 1€ le m<sup>2</sup>, soit le reliquat de 1a13ca pour 113 € en faveur de M. Olivier.
- déclasser du domaine public les parcelles ZH n°Dpi, ZH n°145d et ZH n°DPj.
- ouvrir une enquête publique du 26 décembre 2017 au 16 janvier 2018, nommé un commissaire enquêteur et fixer 3 permanences.

Après délibération, le Conseil :

- accepte les propositions ci-dessus.
- nomme M. PABOEUF Patrick, conseiller municipal, commissaire enquêteur :
  - > les 3 dates fixés pour sa permanence sont le mercredi 27 décembre 2017 de 10h à 11h, le jeudi 4 janvier 2018 de 14h à 15h et le samedi 13 janvier 2018 de 10h à 11h.
  - > Le dossier reste consultable en mairie du 26 décembre 2017 au 16 janvier 2018,
  - > L'enquête sera annoncée également dans un journal local au mois de janvier 2018.

M. LEBRETON Angeli, conseiller municipal, n'a pas pris part au vote.

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

**VHBC - RAPPORT D'ACTIVITE 2016**

M. Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activité de Vallons de Haute Bretagne Communauté pour l'année 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil n'émet aucune observation à ce rapport.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 04/01/2018  
Le Maire  
Bernard TIREL